

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 JANVIER 2018**

Délibération
n° 2018.01.006.B

**Actions Patrimoine -
Visites du Trésor de
la cathédrale Saint
Pierre d'Angoulême:
Demandes de
subventions auprès
de la Direction
Régionale des
Affaires Culturelles**

LE VINGT QUATRE JANVIER DEUX MILLE DIX HUIT à 10h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 janvier 2018**

Secrétaire de séance : Jeanne FILLOUX

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Excusé(s) :

Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Denis DUROCHER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, François NEBOUT, Vincent YOU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 JANVIER 2018

**DELIBERATION
N° 2018.01.006.B**

TOURISME ET PATRIMOINE

Rapporteur : Monsieur ETIENNE

ACTIONS PATRIMOINE - VISITES DU TRESOR DE LA CATHEDRALE SAINT PIERRE D'ANGOULEME: DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

À l'issue d'un important travail mené conjointement par les services de GrandAngoulême et Via patrimoine, GrandAngoulême a décidé de reprendre la gestion du label Pays d'art et d'histoire de l'Angoumois à partir du second semestre 2018, d'intégrer une partie du personnel de Via patrimoine et de créer un nouveau service patrimoine chargé de mettre en place la politique patrimoniale du territoire. L'association Via patrimoine sera alors dissoute.

Dans ce sens, conformément à l'avis favorable du groupe de travail Tourisme et Patrimoine du 19 décembre 2017, GrandAngoulême étudie la création d'un service patrimoine au sein de la Direction de la Proximité. La création de ce service serait le fruit de l'intégration de 3 des 5 agents de l'association Via Patrimoine qui gère depuis 30 ans le label Pays d'art et d'histoire de l'Angoumois.

En prévision de cette intégration qui pourrait avoir lieu au 1^{er} juillet 2018, il est nécessaire de déposer une demande de subvention auprès de la DRAC pour la réalisation et la continuité des visites du Trésor de la Cathédrale Saint Pierre d'Angoulême, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018.

En effet, le 30 septembre 2016 était inauguré le Trésor de la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême.

Cette commande publique de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine initiée en 2008 a été confiée par l'État à Jean-Michel OTHONIEL l'un des artistes contemporains français les plus en vue de la scène internationale.

Il a créé une scénographie où le verre soufflé coloré, matériau de prédilection de l'artiste qui compose l'essentiel de ses créations aux accents féériques et baroques, est omniprésent.

L'artiste a également sélectionné les 150 objets culturels diocésains à présenter au public.

Depuis fin 2016, grâce au soutien de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, l'association Via patrimoine en charge du label Pays d'art et d'histoire de l'Angoumois programme des visites du Trésor de la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême. Ces visites sont réalisées par des guides-conférenciers, agréés par le Ministère de la Culture, qui ont bénéficié d'une formation spécifique pour l'occasion.

Les visites du Trésor permettent de :

- dévoiler la spectaculaire scénographie de l'artiste Jean-Michel Othoniel ;
- présenter une collection d'objets liturgiques du diocèse méconnue du grand public ;
- présenter 3 salles de la cathédrale à ce jour inconnues du public.

Pour permettre au plus grand nombre de découvrir le Trésor de la cathédrale d'Angoulême, un ambitieux programme de visites guidées est envisagé.

Dans ce contexte, la demande de soutien financier auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine pour la programmation de visites guidées du Trésor sera scindée en deux :

- une demande d'aide pour les visites guidées du premier semestre 2018 déposée par Via patrimoine porteuse du label Pays d'art et d'histoire de l'Angoumois ;
- une demande d'aide pour les visites guidées du second semestre 2018 déposée par GrandAngoulême qui sera alors porteur du label Pays d'art et d'histoire de l'Angoumois.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL DU 2^{ème} SEMESTRE 2018 DES VISITES GUIDÉES DU TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE EST LE SUIVANT :

DEPENSES		RECETTES	
*Supports de communication *Temps pour l'ouverture du Trésor, désarmement de l'alarme, déverrouillage des issues de secours, accueil, billetterie, remise des livrets de découverte, puis fermeture des lieux après la visite, décompte des billets et vérification de la caisse *Gestion administrative : gestion des billets, de la caisse, point fréquentation et état des recettes en lien avec la DRAC et le CMN *Suivi technique régulier en lien avec l'UDAP et la DRAC *Reversement au CMN d'une partie des recettes (cf. convention : non encore signée à ce jour)	25 900 €	DRAC	13 950 €
		Recettes estimées (sous réserve)	11 950 €
TOTAL	25 900 €	TOTAL	25 900 €

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à solliciter une subvention nécessaire auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, pour soutenir financièrement les visites guidées du trésor de la cathédrale d'Angoulême durant le 2^{ème} semestre ;

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 26 janvier 2018	<u>Affiché le :</u> 26 janvier 2018